LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



AGRICULTURE



Une enveloppe de plus de 1,1M€ votée pour soutenir et accompagner l'agriculture périgourdine

Lors de la réunion de la commission permanente du lundi 26 juin, le Conseil départemental a voté une enveloppe globale de 1,1 millions d'euros pour accompagner et soutenir l'agriculture périgourdine et ses filières de qualité.

Publié le 27 juin 2023

Le Conseil départemental de la Dordogne est un partenaire essentiel de l'agriculture périgourdine qu'il accompagne et soutient financièrement de manière active. Le Département développe en effet une véritable politique de promotion de l'agriculture et de ses filières de qualité telles que la noix, la châtaigne, le maraîchage, l'élevage, etc.

Cette politique est notamment marquée par la volonté de promouvoir et organiser les circuits courts et la vente directe, mais également de développer une agriculture durable, de soutenir les agriculteurs en difficulté, ou encore de développer le Manger local, 100 % fait maison et valoriser les produits Bio locaux auprès de la restauration collective du territoire.

L'engagement du Département envers l'agriculture périgourdine s'est traduit de manière concrète lors de la réunion de la commission permanente du lundi 26 juin au cours de laquelle une enveloppe globale de 944.466 euros a été attribuée au titre du soutien de la collectivité aux investissements dans les exploitations agricoles.

Dans le détail, au titre de son soutien à une agriculture durable, la collectivité a instruit 257 dossiers pour un montant total de 842.964€. De même, au titre de la promotion et de l'organisation des circuits courts, 30 projets ont été votés pour un montant total de 101.502€.

A l'enveloppe globale de 944.466 euros s'ajoute une seconde, d'un montant de 206.300 euros, qui correspond à l'attribution de subventions aux organismes agricoles qui, par leurs actions, participent à l'attractivité et au développement local du département.